

**Règlement du tournoi  
St Amand Montrond 27-28 mars 2010**

1. La compétition est autorisée par la FFBA et se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions).
2. Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition dans la catégorie d'âge dans laquelle il s'est inscrit. Une vérification sera faite sur internet avant le tirage au sort.
3. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses de la catégorie NC, D, C, B. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 catégories différentes et dans 2 tableaux maximum. La catégorie D sera séparée en 2 : les D- (D4 D3) et les D+ (D2 D1).
4. Les matchs sont joués en 2 sets gagnants de 21 points. Ils seront joués en poule pour les simples et en élimination directe pour les doubles sauf si le nombre d'inscrits permet de faire des poules.
5. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge arbitre.
6. Les matchs sont en auto - arbitrage jusqu'aux finales.
7. Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match encourt une disqualification du tableau par le juge arbitre quel que soit le stade de la compétition.
8. Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour s'échauffer. Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes minimum.
9. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec l'ensemble des accessoires nécessaires à son match.
10. Les volants sont à la charge des joueurs.
11. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs.
12. Une tenue conforme à la circulaire de la FFBA, est exigée sur le terrain.
13. Les classements pris en compte sont les derniers officiellement publiés avant la date du tirage au sort.
14. le nombre de participants est limité à 130. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Aucune ne pourra être prise par téléphone et le paiement des inscriptions se fera à l'inscription. La date d'inscription prise en compte sera celle de réception du courrier, puis le cachet de la Poste.
15. Tout joueur inscrit à la compétition devra payer 11 € pour un tableau, 16 € pour deux tableaux.
16. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle - ci, les inscriptions perçues seront remboursées en intégralité. En cas de désistement après le tirage au sort, elles ne seront remboursées que sur présentation d'un certificat médical.
17. Les joueurs peuvent s'inscrire avec X en double.
18. Les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil 1h avant l'heure de leur premier match.
19. Tout joueur inscrit adhère à ce règlement.



**4<sup>e</sup> TOURNOI SENIOR DU  
BOISCHAUT**

**ORGANISE PAR LE CLUB DE  
BADMINTON DE  
SAINT AMAND MONTROND**

*27 28 mars 2010*

**NC/D-/D+/C/B**

*N° D'autorisation : en cours*

Le club de Saint Amand Montrond invite tous les clubs affiliés à la FFBA à participer à son tournoi le 27 et 28 mars 2010 prochains.

Concept de ce tournoi : un match gagné, une bouteille offerte !!

#### **Situation :**

- situé à 7 km du Centre de la France
- A 40 km au sud de Bourges
- A 45 km au nord de Montluçon
- Sortie 8 sur l'A71 (gymnase à 5MN de la sortie)

#### **Tableaux :**

Le tournoi est accessible aux séries NC, D-, D+, C, B et dans tous les tableaux (SH, SD, DH, DD, DM).

- Deux tableaux seront disponibles au maximum par joueur, et peuvent être joués dans 2 séries différentes.

- Les matchs en simple seront joués en poule, puis en élimination directe.

Les matchs de double ne seront joués en poule que si le nombre d'inscrits le permet. Un joueur aura possibilité de s'inscrire avec X.

- Le nombre de participants est limité à 130 joueurs. En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en comptes dans l'ordre d'arrivée des courriers. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certains tableaux en fonction du nombre de joueurs.

Juge arbitre : Jean Loup Bourdin

#### **Inscriptions :**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 17 mars 2010**

Le tirage au sort aura lieu le 20 mars 2010

Seules les inscriptions dûment complétées et accompagnées du règlement seront prises en compte.

Montant des inscriptions : 11 € pour un tableau, 16 € pour deux tableaux

Le règlement est à effectuer à l'ordre du SCSA BADMINTON. Seuls les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort pourront être remboursés ; après cette date, un certificat médical sera obligatoire.

Coordonnées d'envoi des inscriptions :

Elvis Groult

9 rue des Vendangeurs

18200 LA CELLE

Tél : 06 32 93 8157

Mail : scsabad18@sfr.fr

#### **Lieux et horaires :**

- Le tournoi se déroulera au gymnase Pierre Olivier de Saint Amand Montrond (Un plan sera envoyé avec les convocations).

- L'accueil des joueurs se fera le samedi 27 mars à partir de 8h.

La compétition se déroulera :

Samedi : de 9h à 21h

Dimanche : de 8h30 à 17h

Les doubles commenceront le samedi après – midi.

**Toutes les finales se joueront le dimanche.**

Une convocation sera envoyée à chaque club. Les joueurs devront être présents une heure avant leur premier match et se faire pointer à l'accueil dès leur arrivée.

Afin de respecter l'ordre des matchs et l'échéancier, aucun retard ne sera pris en compte.

Les volants sont à la charge des joueurs ; le volant officiel du tournoi sera : Yonex Arensonza 15

### **Récompenses :**

Chaque participant recevra à un lot d'accueil. Plus de 1500 € seront investis dans l'achat des récompenses : bouteilles de vin pour chaque vainqueur de match, et tous les lots de vainqueur et finalistes.

### **Partenaires :**

Espace Tennis (Bourges) tiendra un stand de matériel tout au long de la compétition.

La ville de St Amand Montrond participe également à cette manifestation.

Une buvette sera à disposition des joueurs pendant toute la durée du tournoi, avec tout le nécessaire et de charmants hôtes et hôtesse pour vous servir.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

**Elvis Groult**  
**Tél : 06 32 93 81 57**  
**scsabad18@sfr.fr**

***A bientôt !!!!***

# TOURNOI DE BADMINTON DU BOISCHAUT

## 27-28 mars 2010

NOM DU CLUB :

Sigle du club :

Adresse :

Responsable :

Téléphone :

Nous limitons les inscriptions à deux tableaux par personne, de niveau NC à B inclus.

1 tableau = 11 €, deux tableaux = 16 €

Ne pas oublier de noter son partenaire de double !!!

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Sexe</i>	<i>N° de licence</i>	<i>Classement</i>	<i>SH, SD (Série)</i>	<i>DH, DD (Série) + nom du partenaire</i>	<i>DM (Série) + nom du partenaire</i>	<i>Total</i>
Ex.	MAILLARD	Colin	M	105852	D4/D2/D2	D-		D+, Pataud E.	16 €
Ex.	PATAUD	Emilie	F	252252	D1/D1/D1			D-, Maillard C.	11 €
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
<b>Total en €</b>									

Groult Elvis, 9 rue des vendangeurs, 18200 LA CELLE.

scsabad18@sfr.fr